

## ÉDITO

Ce numéro 2 de notre journal marque le début de notre campagne d'adhésion aux PEP42 pour l'année 2023. Depuis plus de 100 ans, notre association a bien changé mais nos valeurs sont restées les mêmes. Je dirai même que le « faire quelque chose pour... » qui animait nos anciens prend un éclairage plus marqué dans le contexte social actuel.

A travers cette adhésion, c'est le soutien à un mouvement solidaire et laïc que nous sollicitons. C'est perpétuer l'engagement centenaire de nos fondateurs. Adhérer aux PEP42, c'est appartenir à un grand mouvement national. Les PEP sont présentes sur tout le territoire national sous diverse formes : départementales, territoriales ou régionales. Pour notre part, nous devrions faire évoluer le périmètre de notre association. Deux projets de fusion avec le 03 et le 63 sont à l'étude. Leurs aboutissements devraient déboucher sur la création d'une association territoriale « Loire, Dômes, Allier ». A travers cette extension, ce sont tous les pans économiques du volet Economique, Social et Solidaire des PEP42 qui devraient en être bénéficiaires.

## VIE ASSOCIATIVE

- ❖ Adhérer aux PEP 42
- ❖ L'association territoriale « Loire Dômes Allier » en deux étapes

## LES PEP 42 EN ACTION

- ❖ ECLIP'SH : Une intervention temporaire pour trouver des solutions durables
- ❖ Une formation spécifique pour les représentants des usagers élus aux CVS

## ACTUS PRO

- ❖ L'alternance aux PEP 42
- ❖ Rénovation solidaire à Prim'appart

**Le journal de l'association départementale des PEP 42** • ZA Malacussy, rue Agricul Perdiguier 42100 Saint-Etienne  
• Tél : 04 77 32 29 18 • Email : lespep42@lespep42.org  
**Directeur de la publication** : Jean-François Payre • **Responsable de la rédaction** : Francis Paillard  
Commission communication • **Coordination** : Laurent VIALETTE



## VIE ASSOCIATIVE

## Adhérer aux PEP 42

*Une histoire vieille de plus de 100 ans...*



En 1920, l'œuvre départementale des pupilles du département de la Loire naît et se donne pour mission le « patronage des orphelins de guerre », ils sont plus d'un million sur le territoire national.

A partir de 1958, Les PEP42 deviennent une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux et de services de soins, mais elles **restent aussi une œuvre complémentaire de l'école publique**, son véritable « cœur de fabrique ».

Les PEP42 conduisent de nombreuses actions auprès des écoles et collèges. A signaler le Prix Littéraire avec près de 3000 participants en 2023, les colos apprenantes, une ludothèque, des activités périscolaires sur un quartier stéphanois. ... Bref, des actions pour lesquelles des financements et des appuis logistiques sont indispensables.

*Nos valeurs*

LAÏCITÉ

SOLIDARITÉ

ÉGALITÉ

CITOYENNETÉ

*Poursuivre l'œuvre de nos anciens...*

Adhérer aux PEP42, c'est bien plus que le règlement d'une simple adhésion. C'est un engagement citoyen fait de laïcité et de solidarité pour nous aider à poursuivre l'œuvre de nos anciens et nous permettre ainsi de développer le champ de nos actions.

Rejoignez-nous !

Vous pouvez retrouver les modalités d'adhésion en ligne sur notre site ou télécharger le bulletin d'adhésion ci-dessous.



## L'association territoriale « Loire Dômes Allier » en deux étapes

Cette réalisation passe par un processus de fusion-absorption : l'AD 42 absorbant l'AD63 puis l'AD03. Compte tenu de la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP) des PEP 03 deux traités de fusion successifs seront nécessaires.

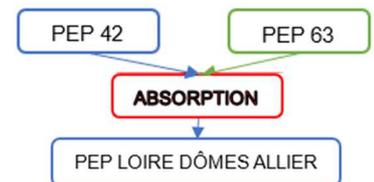
Un comité de pilotage, représenté par trois administrateurs dont le président et par le directeur de l'association départementale, se réunit régulièrement pour travailler ce projet de fusion-absorption.

Le fait que l'AD 03 soit RUP nécessite de soumettre le projet de fusion des trois associations à l'instruction du ministère de l'intérieur, puis à une décision du conseil d'état. Il a donc été décidé de scinder le processus en deux étapes.

**Un premier traité de fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2024 entre l'AD42 et l'AD63.**

Compte tenu des impératifs avec l'ARS, nous conservons le calendrier initial pour un premier traité de fusion entre le 42 et le 63. Une proposition de statuts a été adressée à la Fédération des PEP pour étude et information.

Les conseils d'administration (CA) et comité social et économique (CSE) de chaque département (42 et 63) sont informés et consultés par une note explicative portant sur le futur projet de fusion. Selon le calendrier prévisionnel, les présidents respectifs de l'AD42 et de l'AD63 seraient en mesure de signer le traité de fusion à l'été 2023.



**Le second traité de fusion au 1<sup>er</sup> juillet 2024 entre l'association territoriale (AT) « Loire, Dômes, Allier » et l'AD03**

L'année 2023 est également chargée pour l'AD 03. Elle devra constituer un dossier très complet pour sortir de la RUP qui devra être validé par le CA puis par une assemblée générale extraordinaire. Après l'abrogation de la RUP, les travaux pour ce deuxième traité de fusion pourront se dérouler. En principe, les délais nécessaires pour une réalisation complète devraient être plus courts. L'AD du 03 n'a pas de secteur médico-social, pas de biens immobiliers, pas de CSE car très peu de salariés. L'AT « Loire, Dômes, Allier » sera alors pleinement opérationnelle.



## LES PEP 42 EN ACTION

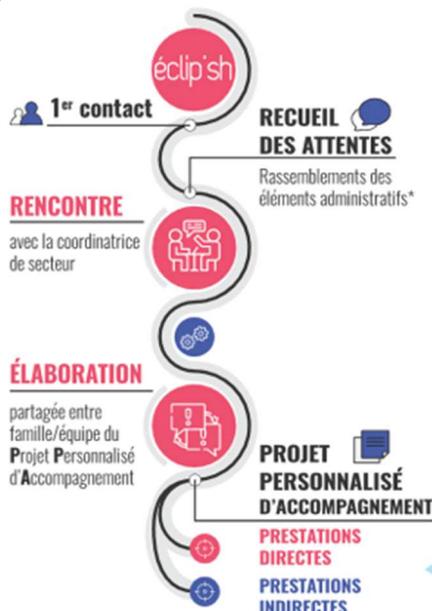
### ECLIP'SH: Une intervention temporaire pour trouver des solutions durables

Créé en mai 2018 par une réponse partenariale entre l'Adapei Loire et les PEP 42, l'**Equipe de Coordination Ligérienne pour l'intervention auprès des Personnes en Situation de Handicap (ECLIP'SH)** est un **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)**.

Cette équipe mobile s'adresse à des jeunes âgés de 5 à 25 ans sans solution, en risque de rupture de parcours ou en attente d'une place en ESMS.

Porté par le Dispositif d'Accompagnement et d'Inclusion Simone Veil, le PCPE accompagne sur l'ensemble du territoire ligérien tout jeune porteur de troubles du neurodéveloppement, handicap psychique, déficience intellectuelle et/ou des troubles associés.

Il vise à apporter soutien et écoute aux jeunes et leurs familles en élaborant une réponse adaptée de proximité et en garantissant une coordination efficace de leur projet. Il offre aux personnes en attente d'une admission et leurs aidants, un premier niveau de prestations en coordonnant les différents intervenants afin de prévenir une évolution critique de la situation.



**Une nouvelle mission est proposée aujourd'hui par le PCPE sur le centre Forez et le bassin stéphanois : la détection des troubles précoces du comportement.**

Sur demande des Enseignants Missionnés Pôle Ressource, l'équipe intervient auprès d'enfants de 5 à 12 ans (du primaire à la 6<sup>ème</sup>) présentant des troubles du comportement avec ou sans notification MDPH. Par le biais d'observations en classe, d'échanges avec l'équipe pédagogique et la famille, l'équipe apporte un étayage en vue de maintenir la scolarisation, et peut orienter les jeunes et leurs familles auprès de prestataires de droit commun.

### Une formation spécifique pour les représentants des usagers élus aux CVS

**Trois journées de formation, trois profils de stagiaires, pour appréhender le « Comment être acteur au sein du CVS » quand on est représentant des usagers.**

Fin 2022, ont eu les élections des représentants aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) dans sept établissements permettant une mise en conformité réglementaire.

Afin d'aider à la compréhension de ces nouvelles missions, tous les élus titulaires et suppléants ont participé à une formation en partenariat avec l'Unapei, qui s'est déroulée en janvier 2023. Ainsi 36 personnes accompagnées élues dont 23 enfants, réparties en 3 groupes dans la recherche d'une mixité public - âge, ont pu se rendre dans d'autres établissements des PEP42, accompagnés par le professionnel référent CVS de leur établissement pour suivre avec d'autres la formation et partager un repas convivial.

**Être président, présenter aux autres, faire un compte-rendu écrit...**

Il s'agissait d'aider les jeunes élus à maîtriser les techniques du CVS en explicitant leur rôles et missions (préparation des réunions en recueillant les avis des autres personnes, appropriation des comptes rendus des réunions, prise de parole).

**Une formation dynamique, une évaluation motivante**

La formation a ainsi alterné un temps un peu plus théorique et des temps de mise en situation avec des jeux de rôle, préparer et vivre un CVS en « faux ». Un quiz a finalisé la formation et permis d'évaluer en équipe la compréhension de ce qu'est un CVS.

« Trop bien et en plus j'ai gagné au quiz ! », « C'est très bien, c'est intéressant », « C'est rigolo ! », selon l'âge, les retours sont différents mais expriment tous un retour positif de cette formation.

**« S'apercevoir que l'on pourrait faire autrement ! »**

Une représentante des usagers, présidente du CVS de son établissement, a ainsi exprimé « Il y a des choses qu'on ne fait pas et qu'on pourrait faire, je demanderai à la directrice ! ».

A n'en pas douter, ces nouveaux outils vont être utilisés très rapidement. D'ailleurs, dès le retour de formation, une directrice a été interpellée pour changer les modalités du prochain CVS.

## ACTUS PRO

## L'alternance aux PEP 42

**Les nouveaux alternants ont eu l'occasion de rencontrer le 6 février les membres du comité de direction** pour échanger autour du projet associatif, de l'organisation, des procédures, des enjeux du secteur...

Comme le souligne Elisabeth Lorut, responsable des ressources humaines, c'est important de « **prendre ce temps pour accueillir ces nouveaux professionnels, leur présenter nos valeurs, nos attentes mais aussi leurs nouvelles obligations** ».

Afin de garantir la qualité de notre accueil, nous avons également engagé une formation pour les maîtres d'apprentissage qui a permis de valider leur fiche de mission. Bienvenue aux nouveaux alternants !



### Témoignage de Mélia Namon Educatrice spécialisée à l'UEMA de Montbrison

Aide-soignante de formation, Mélia Namon a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle en s'inscrivant dans la formation d'éducateur spécialisé. L'apprentissage est une « sacrée opportunité, apprendre en travaillant, avoir un salaire » mais aussi un parcours...

Deux années d'apprentissage très riches qui lui ont permis d'être sur un dispositif, d'apprendre et accompagner sur l'IME mais aussi sur le DITEP. Agathe Leduc, sa maîtresse d'apprentissage, « **a été un pivot et m'a beaucoup soutenu dans ma formation** ».

Mélia « **reste aux PEP pour les valeurs d'inclusion, les partenariats mis en place** ». Elle souhaitait rester au DAI Simone Veil et a pu intégrer un poste au sein de l'UEMA de Montbrison. Après un mois de remplacement à l'issue de son contrat, elle a pu bénéficier des quatre journées de formation proposées à l'équipe pour attaquer la rentrée sereinement en CDI.

## Rénovation solidaire à Prim'appart

**Les Appartements semi-autonomes (T2)** du dispositif Prim'Appart sont situés dans le quartier de la Marandinière à Saint Etienne. Depuis 20 ans, ils accueillent 16 adultes dans leur parcours résidentiel en vue de vivre en logement autonome. L'équipe éducative les accompagne en moyenne 3 ans dans la gestion de leur quotidien, mais également dans leur vie sociale et citoyenne. Suite au départ de résidents, deux appartements avaient un grand besoin d'être rénovés et rafraîchis.

**Raphaël Morilla**, ouvrier qualifié au DAI Loire sud et **Yohan Denis**, agent technique au DAI stéphanois, ont refait les sols, repeint les murs, plafonds et les portes. Ils en ont profité pour agrandir les crédences dans les cuisines et rénover les toilettes.

Après environ une quinzaine de jours de travail dans chaque appartement, les appartements sont aujourd'hui comme neufs et prêts à accueillir de nouveaux résidents dans un cadre agréable et chaleureux.

**Merci à eux pour leur mobilisation et leur professionnalisme !**



## À VOS AGENDAS

- Assemblée générale des PEP 42 : 14 juin 2023
- Assemblée générale extraordinaire des PEP 42 : 26 juin 2023